



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Saint-Ouen-sur-Seine, le 31 janvier 2024

Madame Aurélie OUDÉA-CASTÉRA
Ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse,
des sports et des jeux olympiques et
Paralympiques

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Objet : Scolarisation des enfants en situation de handicap

Madame la Ministre,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur la scolarisation des enfants en situation de handicap sur ma commune de Saint-Ouen-sur-Seine.

Si notre École s'attache à permettre au quotidien la réussite de tous les élèves, pour autant ce droit à la réussite passe d'abord et avant tout par des conditions d'accueil adaptées.

Des progrès ont été réalisés depuis la loi de 2005 en matière de scolarisation des enfants en situation de handicap mais trop d'entre eux sont aujourd'hui encore privés d'école ou non accompagnés faute de présence d'un personnel AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) à leurs côtés comme c'est le cas aujourd'hui encore dans plusieurs écoles maternelles et élémentaires de ma commune.

Je rencontre en effet quotidiennement des parents totalement désespérés, découragés face au manque de personnels AESH pour accompagner leur enfant qui voit se refermer les portes d'une scolarisation à laquelle ils ont pourtant droit.

Cette exclusion, cette marginalisation renforcent chez ces enfants et leurs parents l'image d'une école de la République qui les maintient au bord du chemin, qui les écarte de l'accès aux savoirs ou qui les accueille dans des conditions inadaptées à une inclusion sereine et profitable à tous.

Madame la Ministre, la scolarisation des enfants en situation de handicap constitue un enjeu majeur pour notre société, pour notre Ecole publique, pour les équipes éducatives, pour tous les élèves et leurs parents. C'est pourquoi il m'apparaît essentiel et urgent de mettre en place les moyens nécessaires en personnels AESH - formés et correctement rémunérés - mais également des équipes éducatives mieux formées afin que tous les enfants suivent ensemble la même scolarité.

C'est un défi pour notre République et une urgence pour les familles et leurs enfants : l'école inclusive demeure une belle idée qui se concrétise trop difficilement malgré les efforts engagés.

En espérant que ma demande retienne votre attention, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma très haute considération.

Karim BOUAMRANE
Maire de Saint-Ouen-sur-Seine
Vice-Président du Département de
Seine-Saint-Denis

République Française — Liberté, Égalité, Fraternité

Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine, 7 place de la République — 93 400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tél. 01 49 45 67 89 — www.saint-ouen.fr